

Feed in Tariff / Tarif de rachat

Concept et fonctionnement

Contexte regional

- Modèle Allemand et Anglais
- Quelques exemples en Afrique : Kenya
- Stratégie de mise en oeuvre de la politique régionale de la CEDEAO inclut au titre de sa mesure 2 : l'exhortation de chaque Etat à la mise en oeuvre d'une politique nationale en matière d'énergie renouvelable avec deux approches proposées:
 - Approches par quota (imposer aux compagnies nationales ou régionales
 - Approche par le tariff : *feed in tarrif (tarif de rachat)*
- *Objectif de plaidoyer de la société civile en vue de pousser les Gouvernements à l'amélioration du cadre normatif pour la promotion des énergies renouvelables.*

Concept

- Mécanisme politique visant à favoriser l'adoption de sources d'énergie renouvelable
 - compagnies d'électricité régionales ou nationales se voit soumis à l'obligation d'acheter de l'électricité renouvelable (produite à partir de sources renouvelables comme l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'hydroélectricité, marémotrice, la biomasse, et l'énergie géothermique), quelqu'en soit le fournisseur (promoteur privé, individuel ou autre...)

Objectif poursuivi

- Fixer un prix de rachat de l'électricité calculé sur le coût de production favorisant le développement de projets divers (éolien, solaire, etc.) et assurant aux investisseurs la rentabilité de leur projet.

Fonctionnement

- 3 dispositions principales :
 1. garantie d'accès au réseau,
 2. contrats à long terme pour l'électricité produite,
 3. prix d'achat calculé sur le coût de production d'énergie renouvelable

Fonctionnement ...

- Le tarif peut varier selon les différentes sources de production d'énergie, le lieu d'installation, la taille des projets, et parfois par la technologie employée (solaire, éolienne, géothermique, etc.)
- Les tarifs sont généralement revus à la baisse au fil du temps pour suivre l'évolution technologique et les réductions de coût global.
- Ceci est compatible avec le maintien dans le temps des niveaux de paiement par rapport aux coûts réels de production

Détermination du prix

- Déterminé sur la base d'études scientifiques,
- Taux retenus devraient permettre à une installation - lorsqu'elle est gérée de façon efficace - d'être exploitée de façon rentable, basée sur l'utilisation de technologies récentes et en fonction des sources d'énergie renouvelable naturellement disponibles dans un environnement géographique donné

Détermination du prix ...

- En conséquence, le tarif peut varier selon les différentes sources de production d'énergie, le lieu d'installation (par exemple sur un toit ou au sol), la taille des projets, et parfois par la technologie employée (solaire, éolienne, géothermique, etc.)
- Les tarifs sont généralement revus à la baisse au fil du temps pour suivre l'évolution technologique et les réductions de coût global.
- Ceci est compatible avec le maintien dans le temps des niveaux de paiement par rapport aux coûts réels de production